

Procédure file

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Recommandation	2006/0801(CNS)	Procédure terminée
Banque centrale européenne BCE: nomination de M. Jürgen Stark comme membre du directoire à partir du 1er juin 2006		
Sujet 5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	PSE BERÈS Pervenche	14/03/2006
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Education, jeunesse, culture et sport	2729	18/05/2006
	Affaires économiques et financières ECOFIN	2707	14/02/2006
Commission européenne	DG de la Commission Affaires économiques et financières	Commissaire	

Evénements clés			
14/02/2006	Publication de la proposition législative	N6-0015/2006	Résumé
14/03/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
19/04/2006	Vote en commission		Résumé
25/04/2006	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0136/2006	
16/05/2006	Débat en plénière		
17/05/2006	Résultat du vote au parlement		
17/05/2006	Décision du Parlement	T6-0207/2006	Résumé
18/05/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
18/05/2006	Fin de la procédure au Parlement		
	Publication de l'acte final au Journal		

Informations techniques	
Référence de procédure	2006/0801(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Recommandation
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 112-p2b; Traité CE (après Amsterdam) EC 122-p4
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/6/34422

Portail de documentation					
Document de base législatif		N6-0015/2006 JO L 047 17.02.2006, p. 0058-0058	14/02/2006	CSL	Résumé
Banque centrale européenne: avis, orientation, rapport		N6-0016/2006 JO C 058 10.03.2006, p. 0012-0012	02/03/2006	ECB	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0136/2006	25/04/2006	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0207/2006	17/05/2006	EP	Résumé

Acte final	
Décision 2006/371 JO L 136 24.05.2006, p. 0041-0041	Résumé

Banque centrale européenne BCE: nomination de M. Jürgen Stark comme membre du directoire à partir du 1er juin 2006

OBJECTIF : proposer la nomination de M. Jürgen STARK, comme membre du directoire à partir du 1^{er} juin 2006

ACTE PROPOSÉ : Recommandation du Conseil.

CONTENU : Le mandat de M. Otmar ISSING vient à expiration le 31 mai 2006. Il y a donc lieu de procéder à la nomination d'un membre du directoire de la BCE en lieu et place de M. ISSING, en proposant la nomination de M. Jürgen STARK comme membre du directoire de la BCE pour une durée de 8 ans avec effet au 1^{er} juin 2006.

La présente recommandation est soumise pour décision aux chefs d'État ou de gouvernement des États membres dont la monnaie est l'euro, après consultation du Parlement européen et du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne.

Banque centrale européenne BCE: nomination de M. Jürgen Stark comme membre du directoire à partir du 1er juin 2006

AVIS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE :

Par lettre du 15 février 2006, la Présidence autrichienne de l'Union a sollicité l'avis du Conseil des gouverneurs de la BCE sur la recommandation 2006/108/CE du Conseil du 14 février 2006 concernant la nomination d'un nouveau membre du directoire de la BCE. Cette recommandation prévoit la nomination de M. Jürgen STATK comme membre du directoire pour une durée de 8 ans avec effet au 1^{er} juin 2006.

Le conseil des gouverneurs de la BCE estime que le candidat proposé est une personne dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues et n'a donc aucune objection à sa nomination en qualité de membre du directoire de la BCE.

Banque centrale européenne BCE: nomination de M. Jürgen Stark comme membre du directoire à partir du 1er juin 2006

La commission a adopté le rapport de sa présidente, Pervenche BERÈS (PSE, FR), approuvant la nomination de M. Jürgen STARK comme membre du directoire de la Banque centrale européenne. Le rapport a été adopté (dans le cadre de la procédure de consultation) au terme d'une audition de 90 minutes, au cours de laquelle M. Stark a vigoureusement appuyé les politiques actuelles de la BCE.

Banque centrale européenne BCE: nomination de M. Jürgen Stark comme membre du directoire à partir du 1er juin 2006

Les députés par un vote secret ont approuvé avec 359 voix pour, 110 contre et 35 abstentions, le rapport de consultation de Pervenche BERÈS (PSE, FR) qui rend un avis favorable sur la recommandation du Conseil de nommer Jürgen STARK au directoire de la Banque centrale européenne (BCE).

Banque centrale européenne BCE: nomination de M. Jürgen Stark comme membre du directoire à partir du 1er juin 2006

OBJECTIF : nomination d'un membre du directoire de la Banque centrale européenne.

ACTE LÉGISLATIF: Décision 2006/371/CE prise d'un commun accord par les gouvernements des États membres dont la monnaie est l'Euro au niveau des Chefs d'État et de gouvernement.

CONTENU : M. Jürgen STARK est nommé membre du directoire de la Banque centrale européenne pour une durée de huit ans à compter du 1er juin 2006.